

ASSEMBLÉE NATIONALE11 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1970

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 27

À la première phrase de l'alinéa 182, substituer aux mots :

« auprès de »

le mot :

« devant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.